



Faut il toujours décompter le samedi en congés

Par **reglisse**, le **16/10/2010** à **09:50**

Bonjour, je suis rentrée dans mon entreprise au mois de décembre et j'ai donc droit à 12 jours de congés. J'en ai pris 11 (avec deux samedis décomptés) et je souhaite poser mon dernier jour un vendredi. On me dit qu'on décomptera donc le samedi sur mes congés de l'année prochaine. Je ne travaille pas le samedi et le dimanche et je pensais qu'en égard à mes nombre de samedis décomptés par rapport à mes jours le congés le compte était bon. En a-t-il un nombre de samedis à décompter au maximum ou est-il décompté à chaque fois (je pense au cas où les congés ne sont pas posés en semaine entière mais par exemple en plusieurs fois sur les fins de semaine) je pensais que sur une période c'était 5 samedis maximum ou au prorata en fonction de la présence. En bref, qui peut me dire la règle? merci à tous

Par **aliren27**, le **20/10/2010** à **07:43**

Bonjour, vous avez au 31 mai 12 jours de congés en jours ouvrés (2 j x 6 mois que l'on pose du lundi au vendredi ou 15 jours de jours ouvrables (2,5 x 6 mois que l'on pose du lundi au samedi avec un maximum de 5 samedis). En effet, dans l'année un salarié a droit à 5 semaines de congés payés soit 30 jours en jours ouvrables ou 25 jours en jours ouvrés. Dans votre cas, l'employeur n'a pas à déduire des samedis sauf si il compte en jours ouvrables et dans ce cas vous avez non pas 12 mais 15 jours. Cordialement